

ARMÉE DE L'AIR

COMMANDEMENT DES FORCES AÉRIENNES

ORDRE DU JOUR N°20

« Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, militaires du rang et personnel civil de la base aérienne 120 « Commandant Marzac », nous sommes réunis ce jour pour célébrer l'anniversaire d'une spécialité créée par l'armée de l'air il y a cinquante ans : les sauveteurs plongeurs héliportés.

Après que le médecin général Robert convainc le service de santé d'acquérir des hélicoptères pour les missions d'évacuation sanitaire, les deux premiers appareils mis en service par l'armée de l'air arrivent en Indochine début 1950 et sont affectés au sein de l'escadrille de liaison aérienne 52.

C'est ensuite le 16 mai, aux environs de 17h50, que la première mission d'évacuation sanitaire (EVASAN) est décidée par le groupement aérien tactique sud, pour évacuer deux blessés sur la zone de Tan Uyen. Quelques minutes plus tard, le seul pilote d'hélicoptère présent sur le territoire, le lieutenant Alexis Santini, décolle à bord de son *Hiller 360* pour accomplir, dans des conditions rendues difficiles par la nature tropicale, la première EVASAN. La première d'une longue série confiée aux hélicoptères militaires français. Aussi, devant le besoin opérationnel croissant, Santini est rejoint par un second pilote, le sergent Fumat, en août 1950.

Véritable révolution dans l'emploi des hélicoptères de combat, et bien que la doctrine et leur utilisation seront définies durant la guerre d'Algérie, c'est en Indochine que la mission d'évacuation sanitaire en zone difficile devient un enjeu tactique majeur.

En 1954, le capitaine Fouroux, aux commandes d'un *Sikorsky H-19*, effectue, avec l'adjudant pilote Cevrero, un essai de sauvetage au moyen d'une échelle de corde. Méthode peu adaptée pour l'évacuation de blessés, l'installation du treuil en sabord sur les hélicoptères devient une évidence et va totalement bouleverser la conception des évacuations sanitaires. Ainsi, peu après, la première récupération par hélitreuillage est conduite par le capitaine Bourcier dans la baie d'Ha Long, au Viêtnam, en 1955. Et enfin, en juin 1957, c'est un mécanicien qui descend au treuil du *Sikorsky H-34* pour équiper des rescapés dans la vallée de la Maurienne, en Savoie.

Dès le début des années 60, devant la multiplication des accidents au décollage des avions de l'école de chasse, le commandement décide de se doter de sauveteurs en mer, et délivre les six premiers certificats d'aide spécialiste en juillet 1965, aux plongeurs brevetés de l'école de plongée de la marine ayant suivi une formation à l'hélitreuillage au détachement permanent d'hélicoptère (DPH) 1/68 de Cazaux (qui donnera naissance à l'escadron d'hélicoptères 1/67 « Pyrénées » en 1975).

Communément surnommés « *les Nautiques* », ces appelés du contingent sont affectés dans les services annexes des pompiers de l'air et spécialisés dans la récupération de pilote éjecté. Dans le même temps, la France met en place des services de recherche et de sauvetage (*Search and rescue - SAR*) en alerte 24h/24 sur le territoire national.

Pionniers de l'EVASAN telle qu'on la connaît aujourd'hui, ils forment à eux seuls, entre 1965 et 1968, 33 spécialistes supplémentaires, avant que ne soit décidée la création de la sous-spécialité « sauveteurs-plongeurs héliportés » (SPH), ouvertes aux commandos, pompiers de l'air, et moniteurs de sport. Le brevet n°1 sera ensuite attribué au sergent Yves Barrau le 1^{er} août 1968, avant que le sergent Paul-Henri Lefebvre ne reçoive le brevet n°2 le 1^{er} janvier suivant. Ce ne sera finalement qu'en 2006 que ces professionnels reconnus bénéficieront d'une spécialité à part entière.

Opérant successivement sur *Sikorsky H-34*, *Alouette III*, *Fennec*, *Puma* et *Super Puma*, puis *Caracal*, les SPH sont devenus des acteurs incontournables des missions SAR au travers des opérations SAMAR (Sauvetage Aéro MARitime) et SATER (Sauvetage Aéro TERrestre), sous toutes les latitudes, sur le territoire national et en outre-mer. Sollicités au déclenchement des plans ORSEC, comme les inondations du Gers en 1977, de Vaison-la-Romaine en 1992, de l'Aude en 1999, ils sont également présents sur les théâtres d'opération extérieure (guerre du Golfe, Afghanistan, Bande Sahélo-Saharienne (BSS) dans la lutte contre Daech) et y mènent, avec le « Pyrénées » et ses *Caracal*, des missions de RESCO (REcherche et Sauvetage au COmbat).

Spécialiste complet et aguerri, le sauveteur plongeur héliporté est devenu, au fil des années, plongeur autonome, secouriste, seul aviateur capable de récupérer par civière de nuit, en pleine mer, les pilotes éjectés et les membres d'un équipage, sauveteur au combat de deuxième niveau formé aux techniques de la médecine de l'avant, opérateur *gunner* sur Mag 58 et demain M3M, opérateur treuilliste, et formateur incontournable aux techniques de récupération par treuillage.

Partie intégrante d'un équipage, ces véritables « couteaux suisses » sont affectés dans les escadrons d'hélicoptères SAR et forces spéciales, et participent à toutes les missions dans lesquelles se distinguent les voilures tournantes de l'armée de l'air.

En cinquante ans d'histoire, ce sont 225 spécialistes « sauveteurs-plongeurs héliportés » qui ont été brevetés.

Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, militaires du rang et personnel civil, nous célébrons aujourd'hui le cinquantenaire de la spécialité sauveteur plongeur héliporté. Militaires d'exception, sous l'eau, en surface, dans les airs, en montagne, l'abnégation et le courage dont ils font preuve les honorent. Rendons hommage au dévouement qui les anime, eux qui veillent, de jour comme de nuit, prêts à voler au secours des personnes en danger. Que l'excellence qui les caractérise soit le moteur de votre engagement, dans les missions à venir, ici ou ailleurs, pour le succès des armes de la France. »

A Mérignac, le

27 JUIN 2018

